

**La phonologie :**

Définition de la phonologie et de la phonétique

**1- qu'est ce que parler :**

C'est émettre des sons tels et combinés de telle manière qu'ils transmettent des significations à une autre personne parlant la même langue que vous .

**2- Comment émet-on ces sons ?**

On utilise pour cela des organes du corps : la bouche, la langue, le larynx ; chacun de ces organes peut aussi servir à d'autres fonctions , par exemple à manger, à respirer. Les bruits résultants du mouvement de ces organes deviennent des sons précis et constants quand ils sont modulés.

**3- Qu'est ce qu'un son :**

Quand un son vibre , il produit des ondes acoustiques qui sont transmises par l'air jusqu'au tympan de l'oreille, celui-ci vibre à son tour et nous entendons des sons.

Quand les vibrations sont très rapides, on entend des sons aigus ; quand la fréquence est moins élevée , on entend des sons plus graves.

**4- La phonétique :**

La phonétique est l'étude des bruits des sons produits par la voix humaine.

Elle s'intéresse à la manière dont les sons sont produits par les organes de la parole. C'est la phonétique articulatoire.

La phonétique acoustique s'intéresse aux caractéristiques physiques des sons : fréquence, hauteur, ...etc. et cherche à les analyser de manière précise ou à les reproduire artificiellement avec des appareils synthétiseur de parole .

Le phonétique descriptive (auditive) étudie la particularité phonétique , d'une langue à un moment donné ; la phonétique comparée l'étudie par rapport à d'autre langue par exemple ; la phonétique historique ; étudie l'évolution de la prononciation au cours de l'histoire et les facteurs qui les détermine

**5- La phonologie**

Si la phonétique étudie la face matérielle de son de la langue telle qu'elle se présente , la phonologie, elle , étudie la fonction de son dans la langue , ex : bal/ mal , rouge/bouge. La phonéticien s'intéresse à la prononciation ( point d'articulation, mode d'articulation), aux différences d'articulation entre « b » et « m » tandis que la phonologue s'occupe du signifié, de sens produits, l'effet de l'opposition des sons.

La phonologie tient compte de la fonction distinctive des phonèmes alors que la phonétique aux modes de production de ces phonèmes ( la manière dont ils sont produits ) ex : l'opposition « r » et « l » sert à distinguer rot et lot

Il s'agit là d'une fonction différentielle , pertinente, phonologique.

**6-Tableau comparatif :**

Phonétique	Phonologie
*Etude des sons de la parole selon les méthodes des sciences naturelles	*Etudes des sons de la langue dans leur valeur d'opposition
*Etude des sons sans relation avec la langue	*Retient les traits essentiels et pertinentes du fonction de la langue
*Ne tient pas compte du signifié	*Tient compte du sens

**La distinction phonologie/phonétique :**

De l'idée au son :

**1) La dichotomie langue / parole chez Saussure**

Le langage, qui est une propriété commune à tous les hommes et qui relève de leur faculté

de symbolisme présente **deux composantes** :

langage	Langue
<p>*Instrument de communication propre à une <b>communauté linguistique</b>.</p> <p>* C'est une <b>institution sociale</b>, bien connue de tous les sujets qui parle.</p> <p>*Elle s'impose à l'individu : l'individu ne peut pas changer la langue : il ne peut s'en soustraire</p> <p>*<b>Système arbitraire</b> de signes considéré comme un <b>système de relations</b> dont les éléments n'ont aucun valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient. Saussure : « <i>Système dont tous les termes sont solidaires</i> ».</p> <p style="text-align: center;"><b>ABSTRACTION (relève du linguistique)</b></p>	<p>*Actualisation de la langue par *l'<b>émission</b></p> <p><b>vocale</b></p> <p>*Elle est de l'ordre de l'<b>individu</b>, de la réalisation individuelle. Acte individuel de volonté et d'intelligence.</p> <p>*Par contraste, la parole est un <b>espace de liberté, de création</b></p> <p style="text-align: center;"><b>REALISATION CONCRETE</b></p>

**2) Distinction entre phonétique et phonologie**

A partir de la dichotomie langue-parole, Troubetzkoy établit la distinction entre phonologie et phonétique. « *La phonologie est à la phonétique, ce que la langue est à la parole* » (Landercy et Renard, 1977).

La phonologie	La phonétique
<p>*La phonologie étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique (Dictionnaire de Linguistique : Dubois et Alii, Larousse : 1973).</p> <p>*La phonologie s'occupe de la fonction des sons dans la transmission d'un message.</p> <p>*Etude du <b>système qui sous-tend cette prononciation</b>.</p> <p>*Etude des sons d'une langue tels qu'ils sont classés et perçus ; étude de la <b>représentation mentale des sons une fois la variation éliminée</b>.</p> <p>*Il faut comprendre une langue pour faire de la phonologie. En effet , la phonologie recherche les différences de prononciation qui correspondent à des différences des sens, ce qu'on appelle « <b>DES OPPOSITIONS DISTINCTIVES</b> »</p>	<p>*La phonétique est la « <b>science des son de la parole</b> », appelés phones (Landercy et Renard),« <b>sans se soucier de leur rôle dans la langue à laquelle ils appartient</b> », «<b>indépendamment de leur fonction linguistique</b> » (Dictionnaire de Linguistique : Dubois et Alii, Larousse : 1973).</p> <p>*La phonétique s'occupe de l'<b>émission</b>, la <b>propagation</b> et la <b>réception des sons</b> (La Grammaire Aujourd'hui : Arivé, Gadet</p> <p>*Etude de la <b>prononciation réelle</b>.</p> <p>*Etude scientifique de la substance des unités vocales utilisées dans les langues humaines.</p> <p>*L'étude phonétique d'une langue peut se faire <b>sans faire appel au sens</b>. A la limite, on pourrait étudier les caractéristiques phonétiques d'une langue qu'on ne connaît pas.</p>

**3) Phonème et son (ou phone)**

phonème	Phone
<p>*Le fonctionnement d'un code linguistique ne requiert qu'un nombre limité d'unités phoniques, appelées phonèmes et organisées en un système économique, cohérent et équilibré.</p> <p>*Le phonème est un concept, une unité de langue et non de parole. Il concerne la forme et non la substance. C'est la plus petite unité phonique fonctionnelle ; on dit encore distinctive, pertinente.</p> <p>*« Les sons du phonéticien et les unités du phonologue ne se recouvrent pas.</p> <p>*Le phonologue ne doit envisager en fait de son que ce qui remplit une fonction déterminée dans la langue », Troubetskoy.</p> <p>*La phonologie étudie les fonctionnements des phonèmes.</p>	<p>*Les organes phonatoires permettent de produire une infinité de sons : VARIABILITE.</p> <p>*La phonétique étudie la nature, la production et la perception, des sons.</p>

**4) Transcription phonémique et phonétique**

Transcription phonémique-phonologique /./ /	Transcription phonétique [..]
<p>*La transcription <b>phonémique</b> se situe au <b>niveau de la LANGUE</b> (niveau linguistique). <b>PHONOLOGIE (= broad transcription).</b></p> <p>*La transcription répond aux règles d'une langue « standard » (on peut donc également transcrire du matériel écrit, dans les exercices de transcription).</p>	<p>*La transcription phonétique se situe au niveau de la <b>PAROLE</b> (soumise aux variations sociales, individuelles, régionales...).</p> <p>*<b>PHONETIQUE.</b> Production des sons, réalisation physique des sons (= narrow transcription).</p> <p>*La transcription uniquement de l'oral : on transcrit « exactement » ce que l'on entend.</p>

**Histoire de la phonologie :**

Il est possible de retrouver le début de la phonologie si l'on suit l'histoire du terme « phonème », le premier emploi de ce terme « phonème » vient d'un certain Dufriche-Desgenettes qui le propose, à la fin du XIXe siècle, à la Société de Linguistique de Paris parce qu'il est plus commode que l'expression "son du langage" pour traduire l'item allemand "Sprachlaut". Dans son Mémoire sur le système des voyelles dans les langues indo-européennes (1878), Saussure reprend le terme mais pas dans un sens substitutif. Le phonème y est défini comme un son-mère hypothétique qui, dans le cas de l'Indo-européen, est à l'origine d'une multiplicité de sons dans les langues dérivées. Nikolas Kruszewski de l'école de Kazan voit dans l'usage de cette notion une manière d'exprimer le caractère

indivisible de l'unité phonétique par rapport à sa variabilité lors de la production de l'unité en question par un sujet parlant ("son anthropophonique"). Dès 1895, Baudouin de Courtenay, un chercheur polonais utilise le terme. Il parle de phonèmes alternants. Ceux-ci correspondent à des sons qui diffèrent l'un de l'autre phonétiquement mais qui sont apparentés historiquement ou étymologiquement. Cette conception morphologique sera abandonnée par Courtenay au bénéfice d'une autre, plus psychologique, plus mentaliste. Le phonème est l'équivalent psychique du son de la parole. Dans ses "Principes de phonologie"(1897), Saussure apportera un nouvel éclairage dans l'usage du concept de phonème qui mènera à mieux comprendre ce qui est en jeu dans le fonctionnement de la langue.

L'histoire moderne de la phonologie commence avec la mise en évidence et l'analyse des lois systématiques qui gouvernent l'évolution des langues : les langues sont des systèmes oraux (attestation déformée par les orthographies) qui évoluent au cours du temps sous la pression d'évènements sociaux, géographiques et politiques et sous la dynamique de la prononciation.

### **Ecole néogrammatrice**

**Grammont**, un linguiste (comparatiste, indo-européaniste), phonéticien, dialectologue français,  
**Saussure**

La description phonétique n'est plus considérée en elle-même, elle est mise au service d'une analyse générale et conceptuelle des langues et de leur évolution

### **Phonétique historique au sens des NG**

C'est avec la rupture consécutive au saussurisme, la mise au premier plan de l'analyse synchronique et avec de la notion de système que la phonologie moderne se dégage vraiment.

### **3-Les précurseurs :**

Beaudouin de Courtenay et l'école de Kazan.

**Beaudouin de Courtenay** « (1845-1929) 'linguiste Polonais' et **son élève Kruszewski** (1851-1887), 'linguiste de génie de la fin du XIXe siècle qui était aux sources du structuralisme du XXe siècle, bien avant la parution du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (linguiste suisse. Reconnu comme fondateur du structuralisme en linguistique, il s'est aussi distingué par ses travaux sur les langues indo-européennes' » **dégagent de façon indépendante des NG la notion de système phonologique : invariants psychologiques (psycho acoustiques) des sons analysés dans leur fonction signifiante.**